Envoyé en préfecture le 02/02/2026
Reçu en préfecture le 02/02/2026
Publié le
ID : 029-212900013-20260130-2026_10-DE

COMMUNE D'ARGOL - 29560
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL D'ARGOL
Séance du 30 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le 30 janvier à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le 21 janvier deux mille vingt-six, s'est réuni en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Henri LE PAPE, Maire.

Présents : LE PAPE Henri, LE DOARE Denis, CHESSE Magali, TURBIEZ Jocelyne, PROFIZI Diane, PERON Annie, STERVINOU Nicolas, MARCHAND Olivier

Excusés : KERMORGANT Martine, MADEC Yannick, LEZENVEN Jean-Michel

Absent : BUHOT Elodie, OLLIVIER Mikaël

Procuration : Madame KERMORGANT Martine donne procuration de vote à Madame PROFIZI Diane

Secrétaire de séance : Madame PROFIZI Diane

N°2026-10 : APPROBATION DES CONVENTIONS D'ASSISTANCES AUX COMMUNES EN LIEN AVEC LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que :

La Communauté des Communes de la Presqu'île de Crozon Aulne Maritime, les 10 communes de la Presqu'île de >Crozon Aulne Maritime ;

Conformément à ses statuts, la Communauté de Communes a pour objet, après conventionnement, d'assister les communes qui en font la demande dans certains domaines.

Les 10 communes se sont engagées à développer un projet social de territoire de manière concertée, pour répondre de manière cohérente aux besoins des habitants.

Les communes et la CCPCAM ont délibérée pour la signature d'une Convention Territoriale Globale (CTG) avec la Caisse d'Allocation Familiales du Finistère.

Pour mener à bien les projets, elles sollicitent l'assistance de la Communauté de Communes.

Le Président propose aux bureaux communautaires de l'autoriser à signer

- Une convention « Assistance aux communes – Chargés de coopération CTG »,
- Une convention « Assistance aux communes – Animation RPE »
- Une convention « Assistance aux communes – Dispositif d'aide à la formation BAFA ».

Envoyé en préfecture le 02/02/2026
Reçu en préfecture le 02/02/2026
Publié le
ID : 029-212900013-20260130-2026_10-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la l'unanimité

- **APPROUVE** les conventions Assistance aux communes concernant
  - Les chargés de coopération CTG
  - L'animation RPE
  - Le dispositif d'aide à la formation BAFA
- **Précise** que les conventions sont conclues jusqu'au 31 décembre 2029
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer les trois conventions.

